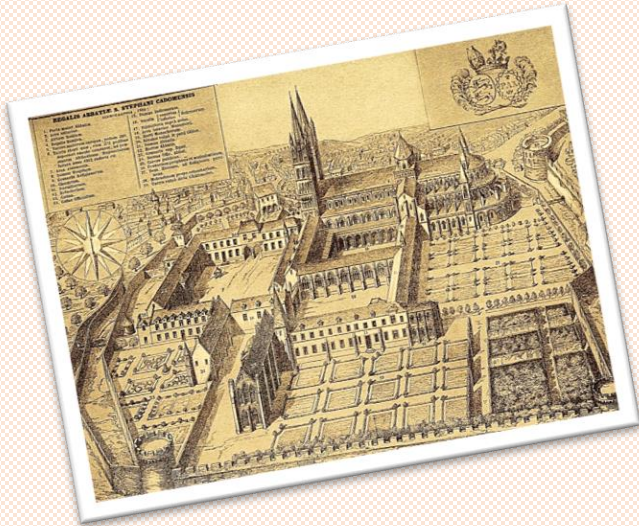




CEGECAL CERCLE DE GÉNÉALOGIE DU CALVADOS

LIVRET D'ACCUEIL





QU'EST-CE QUE LE CEGECAL ?

Une association Loi 1901 fondée le 1^{er} octobre 1984, dont le siège social est situé 27 rue de Cully, 14000 CAEN.

Son but est de rassembler les personnes s'intéressant à la généalogie et à l'histoire de leurs ancêtres.

Son action consiste en l'organisation de **réunions, conférences et balades découvertes** se rapportant au but fixé ci-dessus. L'association organise le **dépouillement des fonds** conservés par les Archives du Calvados, met les relevés à la disposition de ses adhérents, émet un **bulletin d'information** et apporte son **aide aux débutants**.

Sa gestion est assurée par les membres actifs élus par l'assemblée générale annuelle et réunis en conseil d'administration.

Ses ressources sont les cotisations de ses membres, les ventes de relevés, ainsi que d'éventuels dons et subventions.

POURQUOI FAIRE SA GÉNÉALOGIE?

La généalogie peut consolider, voire rétablir des liens familiaux. Elle peut être ludique, mais exige aussi beaucoup de temps et de patience. En remontant votre ascendance, vous pourriez, qui sait, découvrir un ancêtre célèbre, un participant à un conflit guerrier, un métier original, un émigrant, ou tout autre fait insolite.

Cela pourrait vous conduire à écrire l'histoire de votre famille ou de l'un de ses membres dans le département du Calvados et les autres départements normands.

COMMENT LE CEGECAL PEUT-IL VOUS AIDER ?

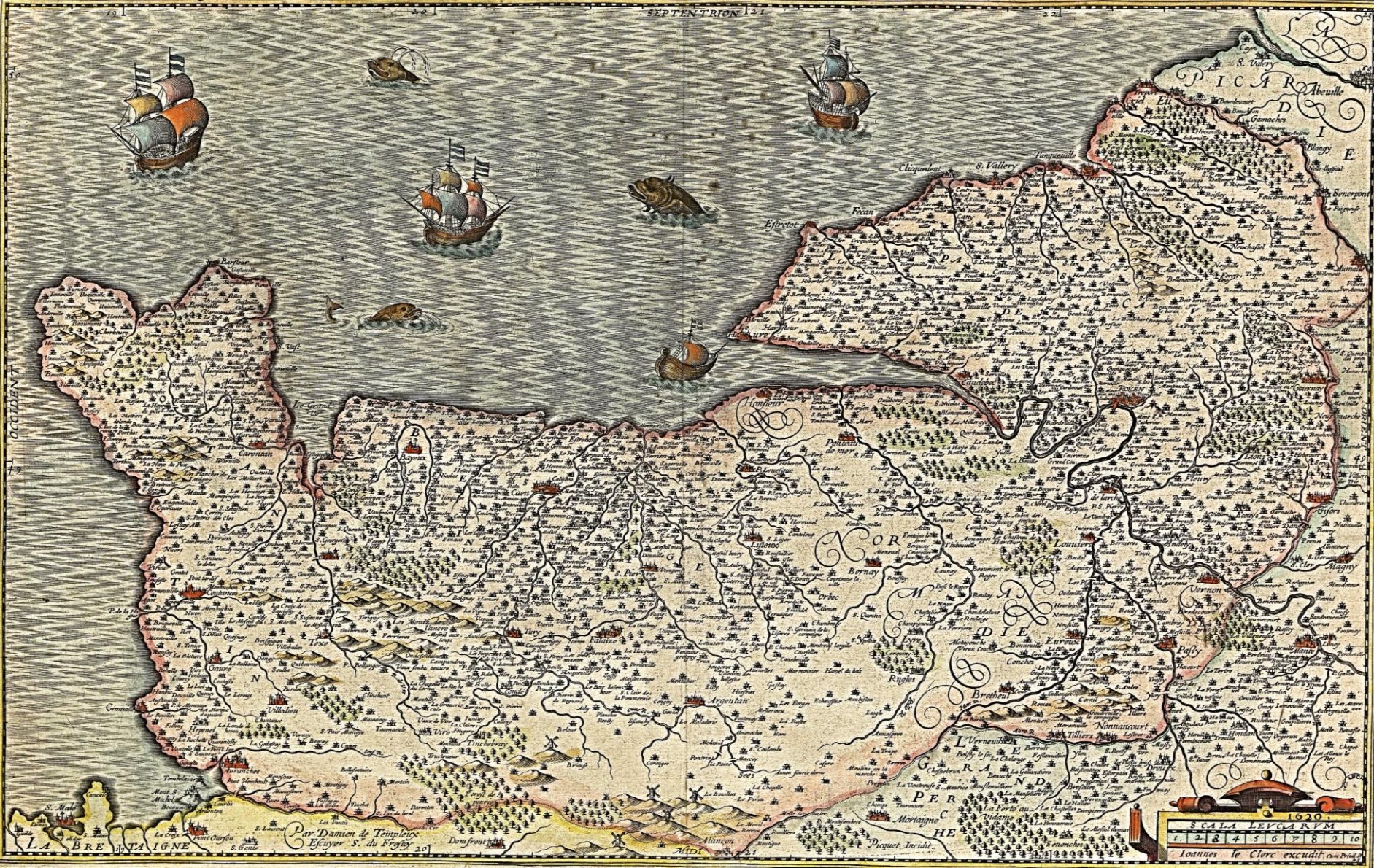
Vous venez d'adhérer au CEGECAL ou vous souhaitez devenir membre ?

Nous serons ravis de pouvoir vous aider dans vos recherches.

L'association assure une **permanence une fois par mois, de 15 h à 16 h 45, aux Archives du Calvados**, 61 rue de Lion-sur-mer 14000 Caen, **le mardi**, juste avant les cours de paléographie pour débutants : <https://archives.calvados.fr>.

Nous proposons également notre aide sur rendez-vous demandé par courriel à cegecal@free.fr, pour la fourniture de renseignements et de conseils divers.

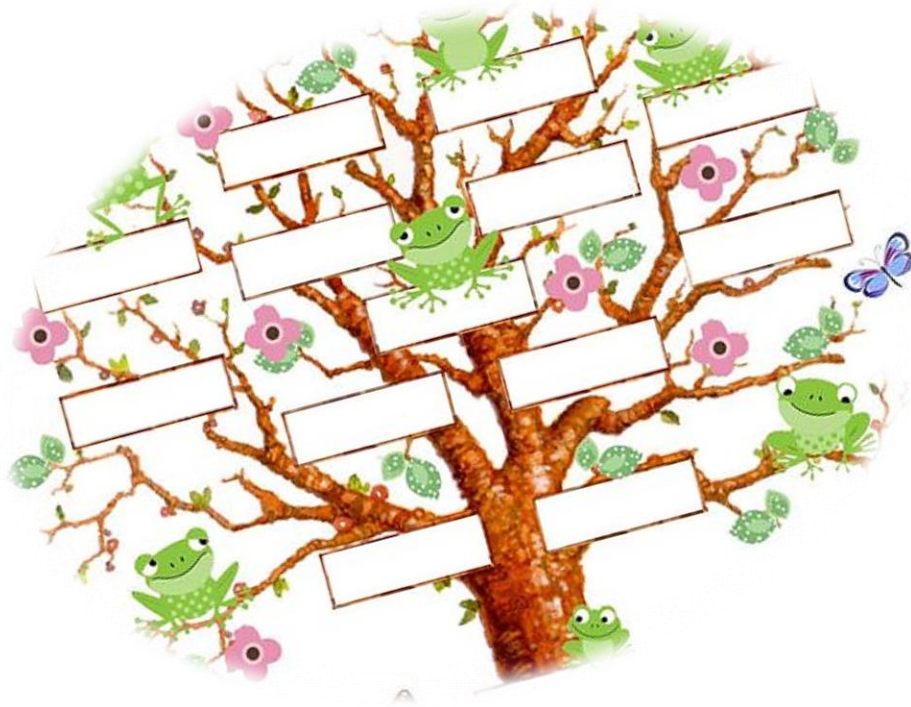
DESCRIPTION DV PAIS DE NORMANDIE



Carte de la Normandie. Jean Le Clerc, d'après Damien de Templeux, 1620.

© Archives du Calvados, CPL/147





La généalogie amusante. © printerest.fr

On peut débuter sa généalogie à tout âge !

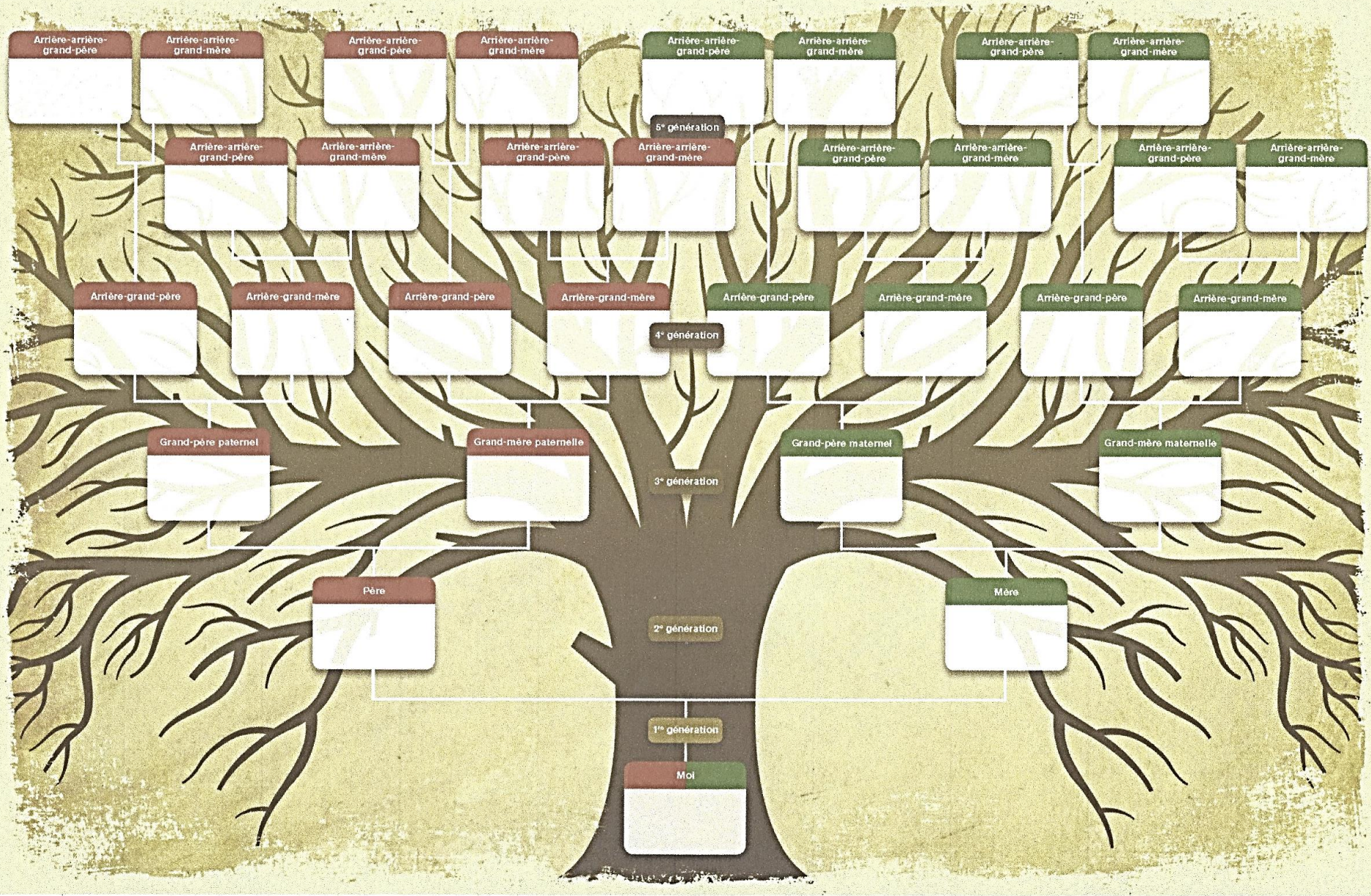
COMMENT DÉBUTER VOTRE GÉNÉALOGIE ?

Vous pouvez :

- **enquêter** auprès des membres âgés de votre famille.
- **collecter** des documents familiaux tels que les photos (sans oublier de noter les noms et liens de parenté), livrets de famille, faire-part, divers papiers civils et militaires, etc.

Nous nous ferons un plaisir de vous faire **découvrir les diverses méthodes** pour construire votre arbre généalogique, de même que la recherche plus poussée de documents d'archives.

Pour vous aider, nous vous proposons, p. 5 et 8, **deux exemples d'arbres**, l'un prérempli, l'autre à compléter, que vous pouvez télécharger sur le site du CEGECAL : www.cegecal.org (rubrique « arbres »).



DANS LA PRATIQUE

En qualité de nouvel adhérent, il vous est attribué un numéro qui vous servira d'identifiant pour vous connecter sur le site Internet du CEGECAL, www.cegecal.org. Vous devrez ensuite choisir un mot de passe.

GENEABANK

Votre adhésion au CEGECAL vous permet de bénéficier de 500 points par trimestre, soit 2 000 par an, pour accéder à la **base de données GeneaBank**. (1 point = une recherche d'acte).

Attention, vous devez demander votre **accréditation** dans l'espace adhérent.

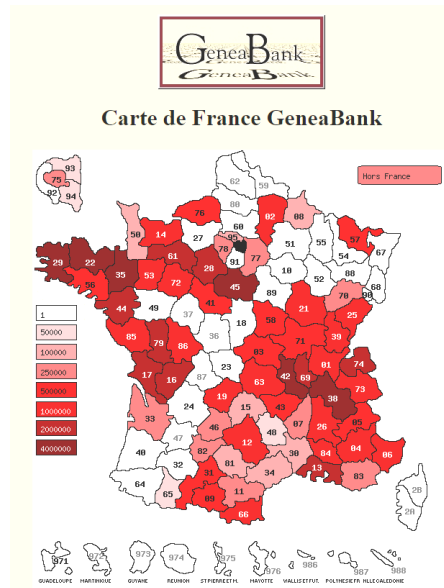
Vos identifiants et mot de passe pour *GeneaBank* vous seront ensuite envoyés par courriel.

GeneaBank est un système sécurisé de publication sur Internet de registres paroissiaux et d'échanges gratuits de données entre cercles généalogiques : www.geneabank.org.

Le CEGECAL a décidé de participer à ce système. Cet accord permet à nos adhérents de consulter les relevés déposés par toutes les associations participantes à *GeneaBank*.

Pour tout acte déposé par le CEGECAL sur le serveur de *GeneaBank*, le CEGECAL reçoit un point. L'ensemble de ces points forme le compte du CEGECAL, qui est distribué aux adhérents. Chaque adhérent consomme ses points en fonction de ses recherches.

Au même titre qu'une association offre une bibliothèque ou une revue, nous offrons ainsi à nos adhérents l'accès à plusieurs millions d'actes paroissiaux *via* Internet, de l'origine des registres jusqu'en 1792. La gratuité du système est totale. Vous pourrez faire vos recherches d'actes de baptême, mariage et sépulture par patronyme, date, paroisse.



U.C.G.H.N.

Le CEGECAL est affilié à l'Union des Cercles
généalogiques et héraldiques de Normandie (U.C.G.H.N)

En qualité d'adhérent du CEGECAL, vous recevrez un
courriel avec votre identifiant (le même que celui du
CEGECAL) et un mot de passe dédié que vous pourrez
modifier.

L'U.C.G.H.N. met à votre disposition la base des
mariages non filiatifs relevés par sept cercles normands.
Nous vous enjoignons à consulter le site
<https://ucghn.org>.

60 points de recherche sont attribués chaque semaine.



© Archives du Calvados, B.M.S. Caen Saint-Nicolas, 1674.

POUR NOUS CONTACTER :

Courrier postal :
27 rue de Cully 14000 CAEN

Téléphone :
02.31.93.89.09

Site Internet :

www.cegecal.org

Courriels :

cegecal@free.fr,

cegecal@gmail.com

Facebook :

Cercle de Généalogie du Calvados

